



LA BANQUE ENGAGÉE

Financement du climat, mobilisation pour l'insertion de chacun sous toutes ses formes, lutte contre le blanchiment d'argent... l'engagement sociétal des banques s'étend à de nombreux domaines.

- 01 AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UNE PRIORITÉ
- 02 L'INSERTION DES JEUNES
- 03 LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT ET FINANCEMENT DU TERRORISME SE RENFORCE

01 AGIR POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : UNE PRIORITÉ

Les banques sont les fers de lance d'une finance verte et durable.

Nouveaux engagements pour le climat

L'expertise des banques françaises en matière de finance verte est reconnue à l'échelle planétaire. Leurs initiatives individuelles et collectives pour relever le défi du financement de la transition énergétique sont multiples. En 2019, leur mobilisation se renforce encore.

Dans le cadre d'une **déclaration de Paris Europlace du 2 juillet 2019**, les banques françaises rappellent leur volonté collective d'agir contre le changement climatique et contribuer à atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Cette déclaration prévoit notamment la création d'un observatoire des réalisations et des actions des acteurs de la Place financière de Paris en matière de finance verte et durable, et la poursuite des travaux méthodologiques, en lien avec les autorités, sur l'évaluation de l'exposition des portefeuilles aux risques climatiques. En outre, les banques s'engagent à adopter une stratégie charbon avec un calendrier global de désengagement.

En septembre, la FBF adhère aux « **Principes pour une banque responsable** » de l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'Environnement (UNEP FI). Ces Principes définissent un cadre, développé en partenariat entre les banques dans le monde et l'UNEP FI, en faveur d'une industrie bancaire durable.

Pour aller plus loin encore, les banques françaises proposent depuis plusieurs années un **Green Supporting Factor**, traitement prudentiel adapté des financements et investissements en faveur de la transition énergétique.

Banque & climat : un document de référence

Ces actions accompagnent les politiques audacieuses des banques pour l'économie de demain. Pour mieux les faire connaître, la FBF publie la 3^{ème} édition du document de référence « **Banque et climat** » qui recense les principales initiatives de la profession en faveur du climat et témoigne de la diversité des actions et solutions proposées aux particuliers et professionnels pour une économie plus verte.



En amont de la 5^{ème} édition du Climate Finance Day, **le Comité exécutif de la FBF signe un manifeste** qui rappelle l'engagement des banques françaises dans la transition écologique et réaffirme leur volonté d'accélérer leurs actions au service d'une économie bas carbone, inclusive et écologique. Il est publié dans la presse nationale et régionale.



RANG DE LA FRANCE DANS LES ÉMISSIONS MONDIALES DE « GREEN BONDS ».

Source : Climate Bonds Initiative, 1^{er} semestre 2019

02 L'INSERTION DES JEUNES

L'insertion sociale et professionnelle est un axe fort d'engagement de la profession bancaire qui soutient de nombreuses actions en faveur de l'entrepreneuriat et de l'éducation financière.

Insertion par l'emploi

Partenaire de plusieurs associations d'accompagnement à l'insertion professionnelle, notamment par l'entrepreneuriat, la FBF poursuit sa mobilisation en 2019.

La 10^{ème} promotion de l'association **Les Déterminés** bénéficie d'une journée de formation à la FBF en février, suivie le 11 mars de la remise des diplômes. Partenaire depuis 2016 des Déterminés, la Fédération a ainsi contribué à l'accompagnement d'une centaine de jeunes entrepreneurs dont 61 % de femmes.

Le 3 juin, la FBF accueille la soirée des 25 ans de l'association **Action'elles**, réseau de femmes entrepreneures qui accompagne les porteuses de projets de création d'entreprises et celles qui souhaitent développer leur activité, leurs compétences et leur réseau. En novembre, pour la deuxième année consécutive, Action'elles organise à la FBF son Forum annuel « Femmes Osez TOUT Entreprendre ».

La FBF est partenaire en 2019 de l'opération « **Apprentiscène** » qui, depuis 15 ans, promeut l'apprentissage et ses valeurs à travers le théâtre. Le 13 mai, lors du concours final auquel participent 16 apprentis en BTS Banque, la FBF remet le prix Coup de cœur du jury. Avec 10 000 jeunes formés chaque année dans les banques (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage), l'alternance est une voie efficace d'insertion professionnelle.

Insertion par l'éducation financière

L'insertion sociale passe par l'éducation financière des citoyens de demain. Ainsi, la FBF développe depuis 2004 soit plus de 15 ans, via son programme pédagogique « **Les clés de la banque** », des outils pour gérer son budget et comprendre la banque au quotidien. **Ce programme s'inscrit naturellement dans la Stratégie nationale d'éducation financière** lancée en 2016. Il est relayé dans les territoires dans le cadre des partenariats noués par les 103 Comités des banques FBF avec des travailleurs sociaux et des associations notamment de consommateurs.

L'opération « **J'invite 1 banquier(e) dans ma classe** » s'inscrit dans ce paysage de l'éducation financière et connaît un nouveau record en 2019 : près de 20 000 élèves de CM1 et CM2 dans 800 classes partout en France sont sensibilisés à la gestion d'un budget et à l'utilisation des moyens de paiement. Au total, plus de 44 000 élèves ont participé à l'opération depuis son lancement en 2015.

La pertinence de cette opération est confirmée par l'étude d'opinion Harris Interactive de mars 2019 pour la FBF.

La relation des enfants à l'argent commence très tôt puisque, dès l'âge de 9 ans en moyenne, les enfants sont amenés à gérer leur propre budget et s'intéressent aux notions élémentaires d'éducation financière.



03 LA LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME SE RENFORCE

La profession bancaire est mobilisée depuis toujours dans la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. Les banques restent les premiers contributeurs et leurs investissements dans ce domaine sont permanents.

Des déclarations de soupçon significatives

L'implication de l'industrie bancaire française est totale dans la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. En 2018, les établissements bancaires ont adressé 50 756 déclarations de soupçons à Tracfin soit près de 67 % de l'ensemble des déclarations. Sur le fond, Tracfin note que « **la qualité des déclarations de soupçon est globalement satisfaisante et s'améliore depuis plusieurs années** » (Tracfin, rapport d'activité 2018).

67%
PRÈS DE
DES DÉCLARATIONS DE SOUPÇON
À TRACFIN ÉMANENT DES
ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES.

Source : Tracfin, rapport d'activité 2018

Des règles renforcées avec la 5^{ème} directive

La transposition en France de la 5^{ème} directive européenne du 30 mai 2018, effectuée début 2020, introduit des avancées qui visent à **accroître encore l'efficacité de la lutte contre le blanchiment d'argent** :

- de nouvelles mesures de vigilance, applicables aux pays dans lesquels la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme présente des lacunes, sont instaurées afin de mieux contrôler les flux financiers provenant de ces pays.

La liste de ces pays « à hauts risques » doit être publiée par la Commission européenne ;

- pour les paiements par carte prépayée, le seuil d'exemption des mesures de vigilance est ramené de 250 euros à 150 euros ;
- pour les obligations d'identification et de vérification de l'identité des clients dans le cadre d'une relation de banque à distance, le recours à des moyens d'identification électroniques innovants est autorisé dans certaines conditions.

Application des sanctions financières

La profession bancaire poursuit ses travaux conjoints avec les pouvoirs publics dans la **lutte contre le financement du terrorisme, la prolifération du nucléaire ou encore dans la mise en œuvre de mesures restrictives à l'encontre de certains pays**. Cela se traduit notamment par le respect de sanctions financières et économiques aux niveaux national, européen et international. Dans ce cadre, les banques ont appliqué plus de 140 arrêtés portant mesures françaises de gel des avoirs en 2019 auxquelles s'ajoutent les sanctions financières et économiques adoptées au niveau européen.

140
PLUS DE
ARRÊTÉS PORTANT MESURES FRANÇAISES
DE GEL DES AVOIRS EN 2019.

Source : Journal officiel